

Les ménages insulaires moins surendettés en 2020

Cette réalité est à mettre en perspective avec les confinements successifs. Il n'empêche, le risque de surendettement, touche, en priorité, les femmes seules, entre 35 et 44 ans, aux prises avec des difficultés professionnelles. Tandis que les crédits et les factures s'additionnent

En 2020, à l'heure du premier et second confinement sur fond de crise sanitaire et économique, le surendettement a pesé moins lourd sur les ménages insulaires.

Une tendance de fond semble se confirmer et, au-delà s'accélérer - dans les chiffres du moins - selon une enquête* menée par Corsica Statistica, le service statistique de l'agence de développement économique de la Corse - Adeco - et rendue publique ces jours-ci. « En 2020, le nombre de dossiers déposés auprès des secrétariats des commissions de surendettement diminue pour la cinquième année consécutive et enregistre la valeur la plus basse, c'est-à-dire 429. En moyenne entre 2014 et 2020 le nombre de dossier déposés s'élevait à 539 », note Lena Serdjanian, la rédactrice de l'étude.

C'est en Haute-Corse que la baisse observée est la plus marquée ; « l'équivalent d'une contraction des dépôts de 31,1 % sur un an ». En Corse-du-Sud, par opposition, la baisse constatée, dans le même laps de temps reste limitée, soit -1,7 % pour au final, une moyenne régionale de -17,5 %.

Autre temps et autre démarcation territoriale. « En 2019, une dégradation de la situation était

observée en Haute-Corse avec une hausse de 9,8 % contre une diminution de 16,7 % pour la Corse-du-Sud », rappelle-t-on.

Activité ralentie

Le modèle, sur le reste du territoire, suit une orientation comparable, à quelques pourcentages près cependant, soit -24 % du nombre de dossiers de surendettement en moyenne nationale.

La bonne nouvelle est toutefois à relativiser, dans la mesure où elle découle, pour partie au moins, de mécanismes aussi artificiels qu'éphémères, à l'image du rythme ralenti, par la force des choses, de l'activité des commissions de surendettement.

Au premier semestre 2020, sous la pression de l'épidémie, tous les secteurs ou presque sont à l'arrêt, tandis que les gens s'enferment chez eux. « L'activité des commissions en 2020 a été perturbée par la crise sanitaire de la Covid-19. Non pas que celles-ci aient cessé de fonctionner. Cependant, les ménages ont déposé très peu de dossiers au cours des cinq premiers mois de l'année, période durant laquelle la population a été confinée », note-t-on.

À partir de juin, on enregistre un frémissement de reprise et du même coup, de surendet-

tement. « Au sortir de cette période de pause économique, les ménages en difficulté ont déposé davantage de dossiers. » Jusqu'à la seconde vague. Une nouvelle fois, la courbe des nouveaux cas de Covid-19 progresse alors que celle du surendettement des ménages décroît.

Dans cette configuration, la nature plurielle de la dette demeure. Ce sont en effet divers éléments qui continuent à ébranler l'équilibre budgétaire des ménages. Depuis Corsica Statistica, l'accent est mis sur « la mixité de l'endettement » ainsi que sur des logiques qui s'enchaînent. Dans le cadre, entrent « principalement les crédits à la consommation, présents dans 72,2 % des dossiers et les arriérés de charges courantes pour 76,7 % des dossiers. Au-delà, la moitié des dossiers comprend au moins six dettes distinctes », remarque-t-on.

Loyers et factures

Selon les situations, le loyer, les charges locatives, les factures d'eau, d'électricité, de téléphone, d'Internet, d'assurance ainsi que les frais de santé et d'éducation s'additionnent de façon dévastatrice.

Les dettes alimentaires et fiscales sont également considérées comme des données à haut risque.



Les ménages peuvent s'adresser à la commission de surendettement par l'intermédiaire de la Banque de France. PIERRE-ANTOINE FOURNIL

À mesure que les années passent, ce sont les mêmes catégories de population qui rejouent la scène du surendettement. Les statistiques insulaires relèvent « la prédominance de personnes vivant seules et sans personne à charge. Ainsi, en 2020, 64 % des dossiers déclarés recevables concernent des individus divorcés ou séparés, célibataires ou veufs.

Cette part est en hausse de 5,7 points sur un an et augmente pour la première fois depuis plus de 5 ans ».

Les 35-44 ans se situent aux premières loges - 23,9 % des surendettés locaux - comme les femmes d'ailleurs. « Elles représentent en Corse 54,8 % de l'ensemble des débiteurs et codébiteurs et affichent ainsi une part

plus marquée qu'en France métropolitaine, 53,8 % ».

Les difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi comme dans la sphère professionnelle constituent un facteur aggravant. « 16,4 % des personnes surendettées sont au chômage, 14,1 % sont sans profession et 10,5 % sont sans activité professionnelle, c'est-à-dire congé maladie de longue durée, congé parental ou bien invalidité ».

Toutefois, le travail ne protège pas du surendettement. Cette réalité se vérifie toujours plus désormais. Pour preuve, « la part des salariés en CDI parmi les surendettés -28,6 % - et qui augmente de 5,5 points sur un an », note-t-on. Les employés, quant à eux, représentent 49,5 % des ménages en situation de surendettement.

VERONIQUE EMMANUELLI

*Analyse s'appuie sur les données recueillies auprès des commissions de surendettement et sur l'enquête typologique nationale annuelle de la Banque de France



Un ménage surendetté sur trois perçoit moins de 934 euros par mois.

20 844 euros en moyenne

La Corse, toutes proportions démographiques gardées est la région de France métropolitaine la moins touchée par le surendettement.

« En 2020, le nombre de dossiers déposés pour 100 000 habitants s'établit à 145 contre 180 en 2019 et 190 en 2018, ce qui représente la densité la moins élevée de France métropolitaine », indique Corsica Statistica.

À l'inverse, les Hauts-de-France conservent le rang de région de plus forte densité avec 318 dossiers déposés pour 100 000 habitants, soit plus de 2 fois la valeur insulaire.

À l'échelle des départements, c'est le Pas-de-

Calais - 363 dossiers pour 100 000 habitants - qui arrive en tête. Viennent ensuite, l'Aisne (356) et la Nièvre (320). Paris (110), la Haute-Corse (123) et l'Aveyron (124) présentent les plus basses densités de dossiers déposés. La Corse-du-Sud arrive au 24^e rang alors qu'elle était 4^e du classement l'an passé.

En 2020, le niveau médian d'endettement insulaire s'élève à 20 844 euros, en hausse de 17,5 %. Pour la même année, en France métropolitaine, l'endettement médian global reste inférieur et s'établit à 19 150 euros.

V.E.

Ajaccio ~ 15 août 1769
Sainte-Hélène ~ 5 mai 1821

Napoléon Bonaparte

Le magazine du bicentenaire

100 PAGES consacrées à la vie de l'enfant d'Ajaccio devenu empereur. Illustrations exclusives, rencontres et interviews d'historiens et journalistes.

Et notre sélection : livres, cinéma, musique, agenda



Hors série - 4,50 €
EN KIOSQUE

corse matin